



EN BREF :

- Situation générale.
- Prévenir le gel.
- Vers gris : tout premiers dommages.
- Carotte : croûtage du sol, charançons : installez les pièges.

SITUATION GÉNÉRALE

Les premiers champs de laitues et d'oignons transplantés ont subi quelques dommages à la suite des gels survenus à la fin avril. Toutefois, le retard encouru par ces dommages ne devrait pas être trop important. Les fortes pluies survenues après les semis de la mi-avril ont également occasionné un croûtage de la surface des sols riches en limons et en argile. Jusqu'à maintenant, ce croûtage ne semble pas avoir trop nui à la levée compte tenu des pluies assez fréquentes qui ont permis d'éviter que cette croûte durcisse.

La levée des semis et la reprise des plants se déroulent bien jusqu'à maintenant.

Il n'y a pas de retard significatif par rapport au calendrier habituel des semis et des plantations. Dans les régions autour de Montréal, les semis et les plantations ont débuté tôt soit vers le 20 avril, le degré d'assèchement permettant de débuter les travaux sur la plupart des superficies. Par la suite, les fortes pluies et le temps frais de la fin avril ont arrêté les travaux, mais ceux-ci ont repris assez rapidement au début de mai.

Dans la région de Québec, les travaux ont commencé qu'en mai en raison de l'humidité élevée du sol résultant de la fonte de l'importante couche de neige accumulée cet hiver.

PRÉVENIR LE GEL

Même si les cultures de ce réseau sont relativement résistantes au gel, elles peuvent subir des dommages si les températures deviennent suffisamment basses. **Les plants de laitues, d'oignons ou de poireaux plantés le jour même sont toujours plus sensibles au froid.**

L'irrigation par aspersion durant la période de gel représente la meilleure méthode pour prévenir les gels qui surviennent tôt le matin lorsque le temps est calme et sans nuage (gels radiatifs). Cependant, les gicleurs utilisés doivent émettre moins d'eau et de plus fines gouttelettes, de manière à ce que la surface soit bien couverte tout en évitant l'inondation du champ dans le cas où l'arrosage devrait se prolonger sur une longue période. La pulvérisation doit débuter dès le début du gel et se terminer lorsque la température atteint 2 ou 3 °C. L'eau gèle sur les plants, mais ceux-ci ne gèlent pas. Le principe étant qu'en se refroidissant et en gelant, l'eau produit de la chaleur. Cette chaleur est transmise aux plants à travers la glace, la glace étant un meilleur conducteur de chaleur que l'air.

L'irrigation des champs, en fin de journée lorsque du gel est prévu pendant la nuit, est une autre méthode qui, bien qu'elle soit moins efficace que la première, offre une certaine protection. Elle est surtout efficace lorsque la surface du sol est sèche ou que le sol n'est pas bien raffermi, comme c'est le cas pour une nouvelle plantation. Alors, l'irrigation permet de rétablir le contact entre l'air à la surface du sol et la chaleur emmagasinée dans le sol. L'eau est un bon conducteur de chaleur alors que l'air est un isolant. En mouillant le sol, la chaleur peut remonter graduellement vers la surface pendant la nuit.

Des plants de légumes convenablement endurcis avant leur plantation en champ sont davantage résistants au gel. Un texte expliquant les méthodes d'endurcissement des transplants de légumes est présenté sur Agri-Réseau à l'adresse Internet suivante :

<http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/endurcissement.PDF>

VERS GRIS

Les vers gris se déplacent des zones enherbées vers les cultures dès que les températures de nuit deviennent supérieures à 10 °C. De légers dommages sont déjà signalés dans un champ de chou dans Lanaudière. **Surveillez particulièrement les zones de vos champs qui, par le passé, ont déjà subi des pertes (zones à risque).**

Les vers gris se nourrissent des parties aériennes des plants qu'ils coupent habituellement à la surface du sol. En creusant près de la base d'un plant coupé récemment, il est souvent possible de retrouver la chenille responsable. Les dommages sont généralement localisés près des bordures des champs. Dans la mesure du possible, ne traitez que les zones affectées.

Pour plus de détails concernant la répression des vers gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 3 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg05.pdf>). Ce document sera réédité ce printemps et vous sera expédié prochainement.

CAROTTE

Croûtage du sol

À la suite des fortes pluies de la fin avril, une « croûte de battance » s'est formée dans certains champs argileux semés vers la mi-avril. Compte tenu des pluies régulières, cette croûte n'a pas semblé nuire à la levée jusqu'à maintenant. Un problème pourrait survenir si la surface du sol devenait très sèche (durcissement de la croûte). Dans cette situation, l'irrigation du champ, de manière à maintenir la surface du sol humide, est la méthode la plus efficace pour réduire les pertes.

Charançons

Si ce n'est pas déjà fait, il est urgent d'installer vos pièges à charançons. Une installation hâtive des pièges, même si le semis est prévu plus tard au printemps, s'avère importante pour permettre une évaluation précise. **Dans Lanaudière, des niveaux de captures très élevés dans certains champs sont déjà signalés.**



Le charançon peut causer des dommages significatifs dans les zones de production de carottes des régions suivantes : Montérégie, Lanaudière, Basses-Laurentides et Centre-du-Québec. Dans la région de Québec et les régions plus froides, cet insecte ne semble pas encore présent.

L'avertissement **No 01** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01tn04.pdf>) du 7 mai 2004 présente les informations de base concernant la biologie de l'insecte, la méthode de dépistage et la stratégie d'intervention.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome
Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste, Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – carotte, céleri, laitue... – 11 mai 2006



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 01 – 2006, page 3